

07/12/2022

DELIBERATION du CONSEIL MUNICIPAL

Commune de VILLIEU-LOYES-MOLLON

République Française

Membres afférents au Conseil : 27

En exercice : 27

Qui ont pris part à la délibération : 25

Date d'envoi de la convocation : 09/12/2022

L'An deux mille vingt-deux et le seize décembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Eric BEAUFORT, Maire.

Membres présents :

Mesdames Annie BERLAND, Sylvie BLANCHARD, Roselyne BURON, Frédérique CHRISTIN, Valérie MARZOLLA, Paméla NESTEROVITCH, Nicole QUINTANA.

Messieurs Alain BENGUIGUI, Sébastien BOUSSELIN, Michel BOZZACO COLONA, Rémy BRUNETTI, Michel COLLET, Philippe DORKEL, Alain GONARD, Bernard GUERS, Bruno PICHAT, Olivier RIGAUD.

Membres absents excusés :

Madame Christine CASTEUR qui donne son pouvoir à Alain GONARD

Madame Marie DOMINGUEZ qui donne son pouvoir à Monsieur Eric BEAUFORT

Madame Hélène JOSSERAND qui donne son pouvoir à Monsieur Michel BOZZACO COLONA

Madame Joëlle KRUCHTEN qui donne son pouvoir à Madame Valérie MARZOLLA

Madame Florence LA ROSA qui donne son pouvoir à Madame Paméla NESTEROVITCH

Monsieur Jean-Marc MAZAT qui donne son pouvoir à Monsieur Bruno PICHAT

Monsieur Guillaume LARDON qui donne son pouvoir à Madame Frédérique CHRISTIN

Madame Rita ERIGONI

Monsieur Serge THEBAULT

Secrétaire de séance : Madame Roselyne BURON

Objet : FINANCES – Vote des tarifs de location de salles 2023 pour les particuliers et les employés communaux

Pour faire face à l'augmentation des charges à caractère générale, il est nécessaire d'actualiser les tarifs de location des salles communales pour les particuliers et les employés communaux pour l'année 2023.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le maire, et après en avoir délibéré, il est proposé au conseil municipal :

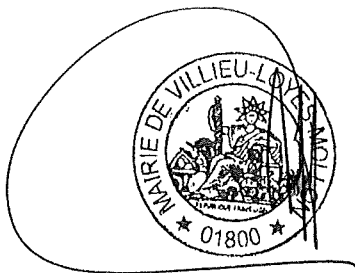
- De valider les tarifs applicables aux particuliers et aux employés communaux pour toutes nouvelles réservations à partir du 1^{er} janvier 2023.

07/12/2022

Voix pour : 25
Voix contre : 0
Abstention : 0

Fait et délibéré en séance le jour, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.

Pour copie conforme,
Le maire,



Tarifs 2023

Location de salles pour les particuliers et les employés communaux (TTC)

Tarifs applicables pour toutes nouvelles réservations à partir du 1^{er} janvier 2023

Salles	Tarif à la journée		Tarif Week-End		Tarifs horaires pour Réunions		Caution
	Particulier non résident	Particuliers résident	Particulier non résident	Particuliers résident	Particulier non résident	Particuliers résident	
Villieu							
Salle Polyvalente	798,00 €	479,00 €	1 037,00 €	623,00 €	53,20 €	31,93 €	1 197 €
Salle du club des jeunes	Uniquement pour les associations.						
Salle de la cure AEP							
Centre Innovance							
Centre complet	1 868,00 €	1 121,00 €	2 428,00 €	1 457,00 €	124,53 €	74,73 €	2 802 €
Grande salle + hall d'entrée*	1 588,00 €	953,00 €	2 064,00 €	1 239,00 €	105,87 €	63,53 €	2 382 €
Salle sud	280,00 €	168,00 €	364,00 €	218,00 €	18,67 €	11,20 €	420 €
Hall d'entrée*	374,00 €	224,00 €	486,00 €	291,00 €	24,93 €	14,93 €	561 €
Cuisine	374,00 €	224,00 €	486,00 €	291,00 €	24,93 €	14,93 €	561 €
Auditorium							
Auditorium	763,00 €	458,00 €	992,00 €	595,00 €	50,87 €	30,53 €	1 145 €
Salle de réunion	196,00 €	118,00 €	255,00 €	153,00 €	13,07 €	7,87 €	294 €
Loyes							
Mairie annexe	196,00 €	118,00 €	220,00 €	153,00 €	13,07 €	7,87 €	294 €
Ex-école de Loyes 1 ^{er} étage 51 m ²	Uniquement pour les associations.						
Ex-école de Loyes 1 ^{er} étage 95 m ²	Uniquement pour les associations.						
Mollon							
Maisons pour Tous	401,00 €	241,00 €	521,00 €	313,00 €	26,73 €	11,07 €	602 €
Ecole							
Préau	Uniquement pour les associations.						
Chaises tables + mange-debouts							
Chaises	0,55 €	0,33 €					
tables + mange-debouts	1,11 €	0,67 €					

Ménage compris dans le prix

Ménage compris dans le prix